

## COP 15 de la CNULCD : Vendredi 13 mai 2022

Les discussions sur les cadres politiques et les questions thématiques liées aux principaux sujets introduits au cours des années précédentes ont clôturé la première semaine de la 15e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (COP 15 de la CNULCD). La Grande Commission (GC) s'est réunie dans la matinée pour examiner en succession rapide la migration, le genre, les tempêtes de sable et de poussière (SDS) et le régime foncier. Le groupe de contact du Comité sur la science et la technologie (CST) s'est réuni tout au long de l'après-midi et dans la soirée pour finaliser le projet de texte de décision. Le CST s'est ensuite réuni de nouveau dans la soirée et a conclu ses travaux, adoptant six décisions et élisant quatre vice-présidents du CST. La CdP a ensuite adopté le rapport du CST.

### La Grande Commission

Le président Francisco Jose Avila (Guatemala) a ouvert la deuxième réunion de la GC.

**Cadre stratégique de la CNULCD 2018-2030 : suivi de l'évaluation à mi-parcours du cadre stratégique de la CNULCD 2018-2030 :** Le Secrétariat a présenté les documents pertinents (ICCD/COP(15)/2 et ICCD/COP(15)/21).

Les délégués ont accueilli avec satisfaction le rapport et ont reconnu l'importance d'une évaluation à mi-parcours scientifiquement solide pour la mise en œuvre du Cadre stratégique 2018-2030, « l'épine dorsale de la Convention », et ont évalué les progrès accomplis vers ses objectifs. La CHINE et l'INDE ont fait part de leur intérêt à participer au groupe de travail intergouvernemental chargé de superviser l'évaluation, et l'UE a demandé une composition régionalement équilibrée, soucieuse de la taille et des implications du budget. Le MEXIQUE a reconnu l'examen de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et le rétablissement post-COVID-19. L'ARGENTINE a souligné le renforcement des fonds et, avec l'AFRIQUE DU SUD et l'INDE, a souligné l'importance d'une mise en œuvre nationale ambitieuse.

**Cadres politiques et questions thématiques : Migration :** Le Secrétariat a présenté le rapport (ICCD/COP(15)/18 et ICCD/COP(15)/21).

L'UE a appelé : à la collecte et à l'utilisation de données sur les liens désertification-migration ; et à l'évaluation de l'efficacité

des mécanismes de financement pour puiser dans les ressources des diasporas, soulignant le potentiel d'investissement et d'entrepreneuriat. L'ARGENTINE a encouragé la cartographie des évolutions, des moteurs et des impacts de la migration rurale-urbaine pour permettre aux politiques fondées sur les données de faire face à la migration à grande échelle non planifiée et indésirable. Le BANGLADESH a attiré l'attention sur la migration forcée créant d'énormes menaces pour la vie et les écosystèmes, et a appelé à un fonds spécial pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Les OSC ont appelé à un financement direct pour les organisations accréditées, soulignant la nécessité de deux conférences annuelles pour soutenir leur travail. Le MEXIQUE a appelé à un soutien pour la mise à jour des études du Mexique sur la migration induite par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) et pour les étendre à d'autres pays d'Amérique latine, en particulier pour la prise en compte des populations qui restent. L'INDE a estimé que l'engagement des jeunes est vital et a décrit son programme de bassin versant, soulignant les opportunités d'emploi pour encourager la rétention des populations rurales.

OMAN a sollicité un soutien technique et financier par le biais du Mécanisme mondial (MM) pour réduire l'exode rural. L'ÉQUATEUR a souligné que la migration ne peut être considérée comme une mesure d'adaptation au climat. La déléguée a recherché des méthodologies et des indicateurs sur les liens DDTS-migration pour identifier les facteurs induits par l'homme et ceux environnementaux.

La CHINE a encouragé le plein respect des différentes situations nationales des parties et a demandé des éclaircissements sur le terme « contraindre » dans le projet de décision (ICCD/COP(15)/21).

**Le Genre:** Le Secrétariat a présenté son rapport (ICCD/COP(15)/17 et ICCD/COP(15)/21). Plusieurs parties ont souligné que l'autonomisation des femmes et des filles doit être au cœur de la CNULCD, en partageant les efforts nationaux pour intégrer l'égalité des genres.

L'UE et d'autres ont souligné le caractère transversal de la question du genre, proposant que tout renforcement des capacités inclue le genre. Les OSC ont suggéré d'établir un mécanisme de financement et de mobilisation des ressources sensible au genre avec une budgétisation sexo-spécifique au sein de la CNULCD.

L'ARGENTINE et d'autres ont souligné l'importance du régime foncier et de l'accès et du droit des femmes aux ressources naturelles. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait référence au guide technique traitant de l'intégration du genre dans les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DVGRF).

L'UE a soulevé la nécessité de communiquer sur la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des genres (PAG) par le biais de rapports nationaux. L'ARGENTINE, appuyée par le MEXIQUE, a appelé à renforcer la sensibilisation du public aux questions de genre. La déléguée a en outre proposé une approche statistique des indicateurs pour quantifier l'égalité des sexes, et avec le Bénin, parlant au nom du GROUPE AFRICAIN, des OSC et d'autres, a salué les efforts visant à produire des connaissances liées au genre et des données ventilées par sexe.

Le CANADA et d'autres ont félicité le Secrétariat pour les progrès accomplis en matière de responsabilisation en matière d'égalité des sexes, conformément aux résultats du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UN-SWAP).

Les OSC, appuyées par la SUISSE, ont proposé d'ajouter des experts en matière de genre à l'interface science-politique (ISP) et à d'autres organes subsidiaires avec le CANADA et le Bénin, pour le GROUPE AFRICAIN, suggérant que le Caucus Genre joue un rôle consultatif. Les OSC ont suggéré que les caucus sur le genre et les forums des jeunes réfléchissent aux documents disponibles pour les améliorer si nécessaire.

L'ARGENTINE, les OSC et d'autres, ont réitéré la nécessité pour la Convention de s'engager avec les femmes et les organisations dirigées par des femmes.

**Tempêtes de sable et de poussière:** Le Secrétariat a présenté les documents (ICCD/COP(15)/16 et ICCD/COP(15)/21).

L'IRAK a élaboré sur les impacts négatifs du conflit armé, qui aggrave les défis environnementaux de l'épuisement de la rivière Sawa, l'appauvrissement des terres forestières et la diminution de la nappe phréatique. En combinaison avec ces facteurs, le délégué a déclaré que les TSP ont des impacts catastrophiques sur son pays.

L'ALGÉRIE a souligné que les TSP dans son pays provient du déplacement des dunes de sable en raison de la dégradation induite par l'homme et, avec l'IRAK, la SYRIE et la PALESTINE, a appelé à des initiatives visant à renforcer les capacités et à la fourniture de principes directeurs, y compris la gestion des ressources intégrant les TSP dans les directives nationales.

La CORÉE a souligné les efforts de collaboration dans la région de l'Asie du sud-est pour établir une réunion annuelle du comité directeur sur les DDTs, où l'échange des efforts d'atténuation des TSP est une priorité. Avec plusieurs parties, le délégué a suggéré que le Secrétariat puisse jouer un rôle important dans l'identification des moteurs des TSP et dans l'élaboration d'outils, de méthodologies et de plateformes pour relever le défi.

Soulignant les principales lacunes dans le suivi et les évaluations mises en évidence par le document, l'INDE a offert un soutien technique en matière de télédétection pour développer

la cartographie du système d'information géographique (SIG) afin d'intégrer des indicateurs pour relever les défis de manière pragmatique.

L'UE s'est félicitée de l'élaboration de l'enveloppe d'outils contre les TSP et du recueil d'informations techniques et de directives sur l'évaluation des risques, et a offert son soutien pour le renforcement des capacités en vue de l'utilisation de ces outils.

La CHINE a encouragé la coopération internationale pour traiter les moteurs des TSP, en particulier à travers des systèmes d'alerte précoce. Déclarant que son pays a réussi à réduire de 29 % la prévalence des TSP grâce à ses initiatives de réhabilitation des écosystèmes, le délégué a proposé de partager leurs expériences.

Le MEXIQUE a appelé à une typologie des initiatives et à l'élaboration d'un programme international sur la réduction des TSP. Soulignant la création par son pays d'un centre spécialisé sur la TSP, l'ARABIE SAOUDITE a invité les parties à un séminaire qui se tiendra à Djeddah en juin 2022.

Soulignant les impacts des TSP sur la santé, la production agricole et l'élevage, la FAO a qualifié le secteur agricole de facteur majeur des TSP induites par l'homme. Le délégué a déclaré que les efforts de l'organisation se concentrent sur le renforcement des capacités et l'amélioration des méthodologies de gestion des terres, des sols et des eaux. S'exprimant au nom de la Coalition des Nations Unies contre les tempêtes de sable et de poussière, la FAO a mis en exergue son objectif de fournir un soutien dans les quatre domaines de travail transversaux que sont la facilitation de l'échange d'informations, le renforcement des capacités et la formation, la mobilisation des ressources, le plaidoyer et la sensibilisation.

Soulignant le pourcentage élevé de pays touchés par le SDS dans une récente enquête de la FAO, les OSC ont souligné les effets généralisés des particules de poussière sur les enfants par le biais de décès prématurés, ainsi que sur les écosystèmes et la production agricole. Le délégué a appelé à : des solutions holistiques qui devraient adopter l'approche 'One Health' ; des méthodologies pour faire face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des SDS ; et la poursuite des recherches et des données sur le sujet.

**Régime foncier:** Le Secrétariat a présenté les documents pertinents (ICCD/COP(15)/19, ICCD/COP(15)/21).

Les délégués ont accueilli avec satisfaction le guide technique sur l'intégration des DVGRF dans la mise en œuvre de la CNULCD et de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT), ainsi que les efforts connexes de sensibilisation et de renforcement des capacités, reconnaissant la FAO et d'autres partenaires pour leurs contributions. Le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné que le renforcement des capacités, la création de partenariats et l'attraction des financements appropriés sont essentiels à la mise en œuvre du guide technique et à la réalisation de la NDT dans la région. L'UE a noté les progrès accomplis en matière de régime foncier par certaines parties, et a encouragé d'autres à aligner leurs plans nationaux sur les DVGRF. La RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, le KENYA, le NÉPAL et l'ARGENTINE ont souligné l'importance de la gouvernance foncière pour la gestion durable des terres (GDT) et la NDT, en particulier en ce qui concerne les droits des femmes, des jeunes et des peuples autochtones. Le MEXIQUE et MADAGASCAR ont suggéré d'étudier les défis auxquels sont

confrontés les propriétaires terriens et d'échanger les expériences au niveau régional. La SUISSE, soulignant son attachement à la question, a encouragé tout le monde à progresser dans la mise en œuvre.

La FAO a offert l'expertise et le soutien de son agence pour une intégration plus poussée des DVGRF dans les initiatives et les plans de NDT. Les OSC ont salué le travail accompli comme un pas en avant important et ont formulé sept recommandations à prendre en compte dans la décision de la COP 15 sur le régime foncier, y compris une participation significative, une approche intersectorielle et un engagement avec la société civile, une traduction dans les langues locales et un accent sur le régime foncier dans les différents outils et initiatives de la CNULCD. La CHINE a demandé de supprimer «d'autres pays en mesure de le faire» du paragraphe consacré au financement.

Le président Avila a conclu les discussions générales et a renvoyé des précisions supplémentaires au groupe de contact de la GC, chargé des questions diverses, qui se réunira lundi.

### **Comité de la science et de la technologie**

Au cours de la séance plénière de clôture, dans la soirée, le Président du CST, Bongani Masuku, a présenté, et le CST a adopté sans commentaire, cinq projets de décisions concernant :

- Les éléments résultant du programme de travail de l'Interface science-politique (SPI) pour l'exercice biennal 2020-2021 : preuves de la contribution potentielle de la planification intégrée de l'utilisation des terres et de la gestion intégrée des paysages à un changement transformateur positif, à la neutralité en matière de dégradation des terres et à la résolution des problèmes de DDTS ( ICCD/COP(15)/CST/L.1 ) ; les données factuelles sur les approches d'évaluation et de suivi de la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables à la sécheresse (ICCD/ COP(15)/CST/L.2); et les activités de coordination de l'ISP avec d'autres groupes et organes scientifiques intergouvernementaux (ICCD/COP(15)/CST/L.3) ;
- Interfaçage entre science et politique, et partage des connaissances : le SPI, la diffusion et l'accessibilité des meilleures pratiques, et la plateforme de connaissances de la CNULCD (ICCD/COP(15)/CST/L.4) ; et
- Les Questions de procédure : programme de travail de la seizième session du Comité de la science et de la technologie (ICCD/COP(15)/CST/L.6).

Le président Masuku a présenté le projet de décision relatif au point de l'ordre du jour sur l'interface entre la science et la politique, et le partage des connaissances : programme de travail de l'ISP pour la période triennale 2022-2024 (ICCD/ COP(15)/CST/L.5). Le Secrétariat a assuré les parties que les amendements convenus dans le groupe de contact seront incorporés dans le document final. Le CST a adopté le projet de décision.

Le président Masuku a noté que des consultations relatives au point de l'ordre du jour sur l'interface entre la science et la politique et le partage des connaissances : des informations sur les modalités d'établissement de rapports sur le cadre stratégique 2018-2030 de la CNULCD étaient menées par le groupe de contact conjoint CRIC/CST, à soumettre pour adoption, à la plénière du CRIC.

Le Mexique, au nom de l'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES, a remercié le CST et l'ISP, soulignant que l'amélioration des connaissances sur les questions centrales de cette convention permettra une meilleure prise de décision. La déléguée a réitéré sa demande d'accroître la mise en œuvre et le financement, ainsi que le soutien aux réseaux régionaux et infrarégionaux.

Anna Luise (Italie), rapporteur du CST, a lu le rapport de la réunion et a remercié le Bureau du CST et tous les délégués pour leur grande coopération durant son mandat.

Le CST a ensuite adopté le rapport de sa 15<sup>e</sup> session.

**Questions d'organisation : Élection des membres du bureau autres que le président du Comité de la science et de la technologie :** Le CST a élu ses vice-présidents : Ahmed Abdelati Ahmed (Égypte), Abdul Hamid (Bangladesh), Hamid Čustović (Bosnie-Herzégovine) et Jeffrey Herrick (ETATS-UNIS).

Clôture de la session, le président Masuku a qualifié la science et la technologie de « moteur du fonctionnement et du succès de cette Convention ». Il a déploré que les scientifiques et les membres du CST n'aient pas reçu la reconnaissance qu'ils méritent. La séance a été levée à 21h21.

### **Conférence des Parties**

Les délégués ont approuvé l'élection de Narine Hakobyan (Arménie) en tant que rapporteur. Le Président de la COP 15, Alain-Richard Donwahi, a présenté le document ICCD/ COP(15)/22 sur les pouvoirs des délégations. La COP a adopté le document sans commentaire.

Les délégués ont approuvé l'élection des vice-présidents : Ahmed Abdelati Ahmed (Égypte), Abdul Hamid (Bangladesh), Hamid Čustović (Bosnie-Herzégovine) et Jeffrey Herrick (États-Unis).

La COP a ensuite adopté le rapport du CST sans commentaires supplémentaires. Donwahi a déclaré la réunion close à 22h30.

### **Dans les couloirs**

Le dernier jour de la première semaine, des appels à des liens avec d'autres conventions et mécanismes ont été répétés tout au long des discussions sur le genre, la migration, les TSP et le régime foncier. C'était particulièrement le cas pour le genre, et le rôle des femmes, des jeunes et des peuples autochtones y a été un fil rouge qui a même traversé la Journée « Land for Life » du Pavillon des conventions de Rio et, bien sûr, le Caucus sur le Genre. Là, les participants ont écouté les voix du parterre et ont discuté du film «À travers ses yeux», lors de discussions sur l'autonomisation des femmes tout en œuvrant pour la neutralité en matière de dégradation des terres.

De retour dans les salles de réunion, la dynamique des négociations a fait ses premiers ravages lors de la plénière de clôture du CST. La mise au point du texte du projet de décision d'un programme de travail long et complexe avait miraculeusement été réalisée avec seulement quelques heures de retard, grâce à la facilitation exceptionnelle du président du groupe de contact. Comme l'a salué une déléguée chevronnée, « Sans ses compétences, nous n'aurions jamais terminé ! » Cependant, un problème politique de dernière minute a bloqué la plénière pendant des heures, ce qui, espérons-le, était simplement dû au fait que c'était le vendredi 13, et non un présage pour la semaine à venir.